



## Ministère de l'Economie et des Finances

### Communiqué No 00005

**Libreville, le 13 mai 2020** – Le ministère de l'Economie et des Finances annonce l'effectivité des paiements dans le cadre de la mesure de gratuité des loyers annoncée par le Président de la République, Chef de l'Etat, S.E Ali BONGO ONDIMBA, lors de son adresse à la Nation le 03 avril 2020.

En effet, les services du Trésor public procèdent au **paiement d'une première vague de loyers qui concernent les dossiers éligibles déposés par les bailleurs au titre des mois de mars et d'avril 2020**. Ces derniers sont contactés par ladite administration pour bénéficier de leurs indemnités.

Au total, **six mille quarante-sept (6047) dossiers ont été reçus à ce jour**. Ces derniers font l'objet d'un traitement régulier pour une indemnisation dans les délais les meilleurs. Notant que l'examen des dossiers intègre plusieurs étapes dont le tri pour vérifier la conformité des dossiers, l'analyse pour déterminer si les critères sont respectés et la validation avant le paiement.

**Par ailleurs, il convient de noter que le travail d'analyse effectué par les équipes fait ressortir de nombreux dossiers incomplets. Les intéressés sont contactés par le guichet pour fournir les pièces complémentaires.**

Le ministère de l'Economie et des Finances invite les bailleurs louant leurs propriétés à des personnes ayant perdu leurs revenus du fait de l'application des mesures gouvernementales de riposte à la pandémie du Covid-19 à constituer leurs dossiers à partir du site internet suivant : [www.economie-finances.gouv.ga](http://www.economie-finances.gouv.ga).

Pour tout renseignement, vous êtes priés d'appeler le **2550**.

Le Ministre de l'Economie et des Finances

**M. Jean Marie OGANDAGA**

Communication Gouvernementale

f : @CommunicationGOUVGA

t : Comgouv\_GA

●● : Comgouv\_GA

✉ : communication.gouvernementale@gouv.ga